

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes

Nièvre et Somme

1, allée des quarante

Parc d'Activités des Hauts du

Val de Nièvre – BP 30214

80420 FLIXECOURT

Tél. : 03 22 39 40 40

Fax : 03 22 39 40 41

OBJET:

Subvention Plaine en fête
2023

Date de convocation :

05 juin 2023

Date de séance :

13 juin 2023

Date d'affichage :

19 juin 2023

Membres en exercice : 55

Membres présents : 36

Membres votants : 40

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures

de 13 heures 30 à 18 heures

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la CCNS à PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, BRIAU, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE.

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, MAUGER, CARPENTIER, PHILIPPE, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, CARLE, LOUETTE,

Etaient absents, excusés :

Mme CAPRON, DE ALMEIDA, LICOUR

Mrs LEITAO, GOURGUECHON, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, COLOMBEL, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, DELATTRE, BOULLET, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M LEITAO donne pouvoir à M DUFRENOY

M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY

M GROSSEL donne pouvoir à Mme ALEXANDRE

M DUCROTOY donne pouvoir à Mme CERNEY

Secrétaire de séance : M PINCHON

La séance étant ouverte,

Le Président indique que les jeunes agriculteurs de la Somme organisent leur traditionnel évènement agricole connu sous le nom de « Plaine en fête » sur la commune de la Chaussée Tirancourt le 3 Septembre 2023.

A cet effet, ils sollicitent la Communauté de Communes pour l'obtention d'une subvention pour l'organisation de cette manifestation d'envergure départementale, régionale voire nationale.

Le Président propose de leur octroyer une subvention de 3 000 €

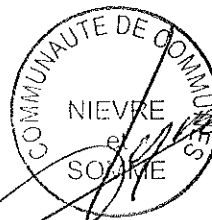
Ouïe la proposition de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité

- approuve cette proposition et autorise le versement d'une subvention de 3 000 € aux jeunes agriculteurs de la Somme pour l'organisation de la « Plaine en fête 2023 »
- autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 19 juin 2023 et de sa publication le 19 juin 2023.

